

Jours de collecte des déchets dans votre secteur

→ Beauvais NORD

Les bacs sont à sortir la veille des jours de collecte à **partir de 20h** et à rentrer le lendemain matin **avant 12h**.

ATTENTION :
tout conteneur présent sur la voie publique en dehors des jours et heures de collecte est passible d'une contravention.

La zone « Beauvais NORD » concerne :

L'habitat pavillonnaire et les petits collectifs de moins de 5 étages des rues situées au Nord de l'axe rue de Clermont et rue Jean Mermoz (inclus)

Pas de collecte les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

www.beauvaisis.fr

FIL JAUNE

Une interrogation, un conseil pour la gestion de vos déchets ménagers, végétaux...?

0 800 00 60 40

Service & appel gratuits

Pour toute question relative à la gestion de vos déchets, n'hésitez pas à contacter le

Jours de collecte des déchets dans votre secteur

→ Beauvais NORD

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI



Déchets végétaux : Collecte du 1^{er} jeudi du mois d'avril au dernier jeudi du mois de novembre.

→ Les encombrants

Les **déchets encombrants** ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils sont acceptés toute l'année dans les déchetteries du territoire ou collectés, en porte-à-porte, sur simple rendez-vous au **0 800 00 60 40** pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de transport. La collecte est limitée à **3m³** et à **un seul rendez-vous par mois**.

 **Pour la collecte sur rendez-vous, les encombrants acceptés sont les suivants :**

- Ferraille (vélo, gazinière...);
- Mobilier (literie, matelas...);
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE);
- Bois et dérivés (meubles, portes, fenêtres...) de dimension inférieure à 2 mètres.

 **Les déchets identifiés dans la liste ci-dessous ne rentrent pas dans la catégorie des encombrants. ILS SONT À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE !**

- Gravats, déblais, faïence;
- Pneumatiques;
- Déchets dangereux (pot de peinture, huile de vidange...);
- Déchets végétaux, cartons;
- Cuve à fioul, chauffe-eau.